



FRANCE GALOP



COMMUNIQUÉ

Mercredi 10 avril 2024



**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :**

**France Galop
« Champion des Champions »
de la catégorie
Infrastructures Sportives**



Pour sa première participation au concours CUBE, le Championnat de France des Économies d'Énergie, lancé avec le parrainage du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires de France, l'association France Galop, qui organise la filière des courses de Galop en France, est particulièrement récompensée. Elle reçoit la distinction la plus prestigieuse, celle de « Champion des Champions » dans la catégorie des Infrastructures Sportives, qui comprend les stades et sièges sociaux de fédérations sportives.

Ce titre récompense l'intégralité des 200 actions déployées par France Galop dans le cadre de son grand plan de sobriété énergétique initié en 2022 sur ses cinq hippodromes, Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud.

Tout au long de 2023, dans le cadre de cette compétition, France Galop a partagé un suivi mensuel rigoureux des consommations d'énergie et des émissions de GES (gaz à effet de serre) sur ses sites. A l'issue de l'année, les cinq hippodromes ont affiché des économies énergétiques significatives :

- Hippodrome de Saint-Cloud : 20,1 % d'économies d'énergie
- Hippodrome de Chantilly : 17,1 % d'économies d'énergie
- Hippodrome de Deauville-La Touques : 13,2 % d'économies d'énergie
- Hippodrome d'Auteuil : 11,9 % d'économies d'énergie
- Hippodrome ParisLongchamp (rénové en 2018) : 11,3 % d'économies d'énergie

France Galop n'a pas attendu de participer au Championnat CUBE pour s'intéresser à la réduction de son impact énergétique. L'association s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de son empreinte environnementale. Les hippodromes parisiens gérés par France Galop sont par exemple certifiés ISO 14001, norme internationale de management de l'environnement, depuis près de 20 ans.

A l'occasion de sa complète rénovation en 2018, l'Hippodrome ParisLongchamp a par exemple intégré des équipements de production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, installations géothermiques) tout comme le nouveau siège social des courses, Thémis, inauguré en 2023 à Paris. Ces 2 sites ont d'ailleurs obtenu les certifications Haute Qualité Environnementale HQE® pour leurs constructions et leurs installations innovantes.

En 2023, France Galop a également renforcé son plan de sobriété énergétique en interne. Cette démarche ambitieuse, à laquelle a été associée l'ensemble des équipes de France Galop travaillant sur les différents sites, comportait 200 actions. La grande majorité des actions étaient communes aux 5 hippodromes. Au cas par cas, elles étaient complétées par des mesures spécifiques répondant aux caractéristiques de chaque site. Ce plan a permis d'installer durablement de nouveaux comportements et usages, toujours plus respectueux en matière de consommation d'énergie. Enfin, depuis 2023, le label environnemental et bien-être animal de la filière équine EquuRES est désormais apposé sur l'ensemble des hippodromes régis par France Galop.

Henri Pouret, Directeur Général Délégué de France Galop, présent lors de la remise des prix, déclare : « *Je suis fier que la démarche responsable de France Galop en matière de consommation d'énergie soit récompensée à l'occasion de l'édition 2024 du Championnat de France des Économies d'Énergie. Cette distinction dans la catégorie des enceintes sportives récompense la mobilisation de l'ensemble des équipes sur nos hippodromes d'Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud en faveur de la sobriété énergétique. Cette compétition entre infrastructures sportives nous a collectivement animés et sensibilisés autour d'un objectif commun : tout mettre en œuvre afin d'aller vers encore plus de sobriété et adopter de nouveaux comportements dans notre quotidien. Cela va d'ailleurs constituer un des axes de travail de la Commission RSE mise en place par le Président de France Galop, Guillaume de Saint-Seine. Et les bonnes pratiques seront partagées avec l'ensemble de la filière du Galop en France.* »

En savoir plus sur France Galop



France Galop est une association dotée d'une mission de service public. Elle organise et réglemente les courses de Galop en France afin de contribuer à l'amélioration des races de chevaux de course, de Plat et d'Obstacle, en encourageant l'élevage, le propriétaire et l'entraînement. Elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Ses missions principales sont : élaborer le

calendrier des courses de Galop, garantir la régularité des courses, mener une lutte exemplaire contre le dopage, concourir à la bienveillance des chevaux de course, assurer l'exploitation des cinq plus importants hippodromes nationaux (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud), et organiser de grands événements sur ses sites.

Suivre l'actualité de CUBE sur les réseaux Sociaux :

Linkedin : Championnat de France des économies d'énergie

Réseau X : @Championnat_NRJ et l'hashtag **#ChampionnatNRJ**



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89